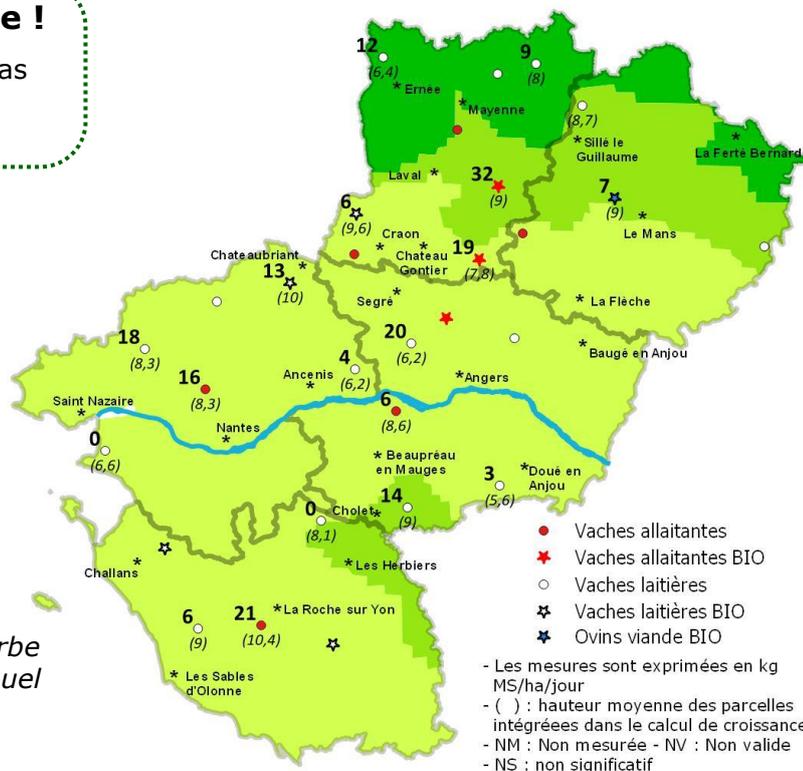


Les prairies n'aiment pas la canicule !

- Les étés se suivent mais ne se ressemblent pas
- Ménager vos prairies

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 04/07 au 11/07	Hauteur moyenne (cm)	
Zone Nord	10	7,7	
Zone Intermédiaire	18	9,0	
Zone Sud	Nord Loire	14	8,1
	Sud Loire	6	8,1
MOYENNE REGION	11	8,1	



Comme on pouvait s'y attendre, la pousse de l'herbe est quasi nulle en ce début juillet 2022 et ceci quel que soit les Zones en Pays de Loire.

Les étés se suivent mais ne se ressemblent pas

Sous l'effet d'un temps chaud et sec, la pousse diminue à 11 kgs de MS/ha/jour et ceci avant un 2^{ème} épisode de canicule. Autant dire que la production d'herbe cet été sera bien différente de l'an passé.

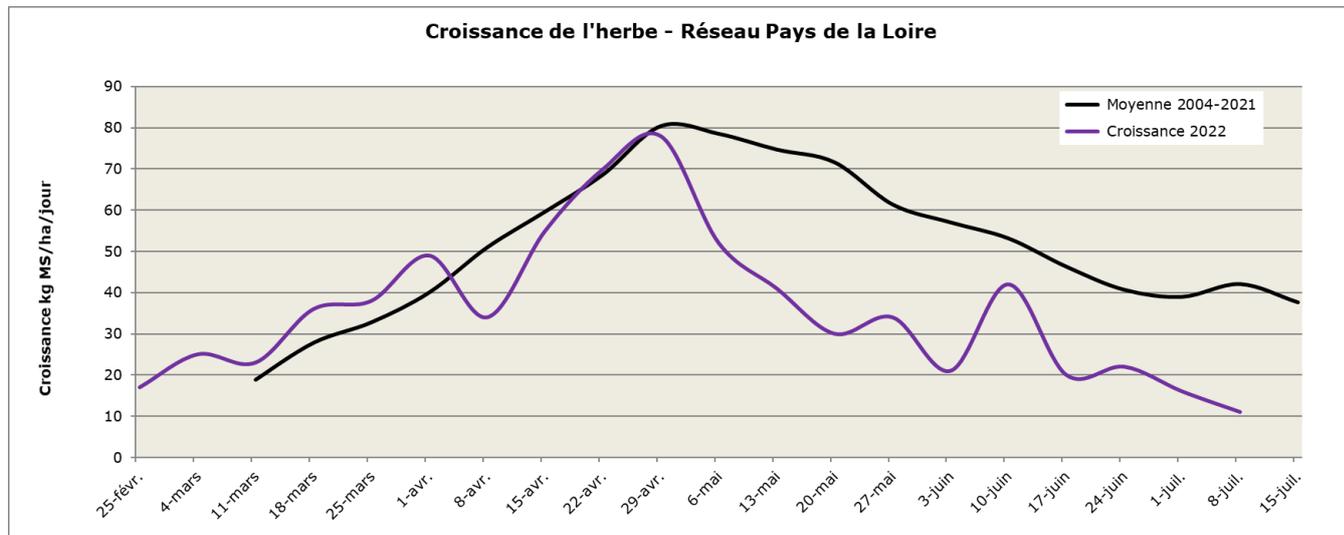
Il faut dire qu'en 2021, la pluviométrie avait été très abondante fin juin et début juillet et par la suite, il n'y avait pas eu d'épisodes de canicule. Le scénario est à l'opposé cette année avec un temps très chaud, sec et venteux qui va couvrir au moins les deux tiers du mois de juillet.

Autant dire qu'une majeure partie des prairies ligériennes vont griller. Actuellement, les exploitations avec des sols profonds, une surface par UGB élevée et/ou ayant reçu des orages sont les seules à disposer encore de prairies pâturables. Concernant ces dernières, il faudra être vigilant à ce qu'elles soient consommées avant d'être trop desséchées par les fortes chaleurs.

Ménager vos prairies

Face à cette situation, il est inutile de mettre des animaux sur des parcelles en stress hydrique ; c'est compromettre leur capacité à repartir cet automne et à bien vieillir par la suite. Deux stratégies sont alors possibles : rentrer des lots de génisses ou d'allaitantes, ou réserver des parcelles parking pour affourager. Celles-ci devront avoir des zones d'ombre au moins en après-midi et la surveillance de l'abreuvement sera plus que nécessaire.

Dans ce contexte, alors qu'en 2021, la pousse d'herbe d'été avait été salvatrice au niveau des stocks, il va en être tout autrement cette année. La réalisation d'un bilan fourrager semble nécessaire et le recours à l'achat de paille ou à la récolte de foin de marais peut être déjà une solution à court terme.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr